

SEPTEMBRE
2024

SAINT LA POINTE SULPICE INFO

www.saintsulpicelapointe.fr



SPÉCIAL RENTRÉE
SCOLAIRE



/ ÉDITO

“ Chacun continuera d’œuvrer dans un souci permanent du bien-être de vos enfants. ”



Nathalie MARCHAND
Adjointe à la réussite éducative,
à la coordination de l'enfance
e Dardalh de la lengua occitana

Chers parents,

Les vacances d'été déjà terminées, cette nouvelle année scolaire démarre, avec pour chacun d'entre vous et pour chaque élève ses espoirs, envies, interrogations voire craintes.

Les équipes municipales et les enseignants œuvrent ensemble pour garantir, tout au long de l'année, les meilleures conditions d'accueil et de sécurité.

Nous avons à nouveau eu le grand plaisir d'assister aux spectacles et kermesses en cette fin d'année scolaire, pour le plus grand bonheur des enfants, des parents, mais également des personnels enseignants et d'animation, qui se sont impliqués pour faire de ces instants un véritable moment de partage.

L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour les en remercier chaleureusement, de même que les directrices d'écoles, et les personnels municipaux, qui ont travaillé souvent dans l'ombre pour la réussite de ces soirées exceptionnelles.

Chacun continuera d'œuvrer dans un souci permanent du bien-être de vos enfants, de leur épanouissement personnel et collectif, de leur ouverture d'esprit à l'apprentissage et aux connaissances, et de leur cheminement vers l'autonomie.

En parallèle, la concertation des équipes continue ; en suivant la consultation des atsem qui avait abouti à renforcer les moyens et investissements dans une démarche d'amélioration des conditions d'accueil des tout-petits, la rédaction du "parcours de l'animateur" a été finalisée et permet aujourd'hui à nos équipes d'animation de pouvoir mettre en évidence leur expérience et d'envisager une pérennité d'emploi.

L'ensemble des élus et des personnels municipaux est et restera engagé dans la poursuite de cette mission.

Conformément à nos engagements, les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse continueront d'être au cœur de nos préoccupations.

Je vous souhaite à toutes et tous, une bonne rentrée et une excellente année scolaire 2024-2025.

Retrouvez toutes les informations relatives aux coordonnées des écoles et aux réservations périscolaires sur www.saintsulpicelapointe.fr > mes services > enfance et jeunesse

L'ACCUEIL DES ENFANTS

● ACCUEIL SCOLAIRE

Une semaine de 4 jours

lundi - mardi - jeudi - vendredi



École Louisa Paulin

8h30 - 11h45 ••• 13h45 - 16h30

École Marcel Pagnol

8h45 - 12h00 ••• 14h00 - 16h45

École Henri Matisse

8h45 - 12h00 ••• 14h00 - 16h45

● ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIÉS À L'ÉCOLE

> Une **animation périscolaire** est proposée dès la fin de la classe et **jusqu'à 18h30**. Lors de cet accueil, les enfants se verront proposer des activités sous forme de parcours.



ALAE MARCEL PAGNOL élémentaire : Thomas Durnerin (*dir.*),

Jérôme Poussier (*adj.*) et Serdiane Daville (*adj.*)

> tél. : 06 16 86 26 98

> mail : periscolaire.pagnol@ville-saint-sulpice-81.fr



ALAE LOUISA PAULIN maternelle & élémentaire : Alexandra Dias

(*dir.*), Aurélie Espitalier (*adj.*) et Estelle Pazzini (*adj.*)

> tél. : 06 35 19 29 65 • 05 63 40 06 70

> mail : periscolaire.paulin@ville-saint-sulpice-81.fr



ALAE HENRI MATISSE maternelle & élémentaire : Anne Daneluzzo

(*dir.*), Marjorie Leygoute (*adj.*) et Isabelle Carbou (*adj.*)

> tél. : 06 26 20 13 77

> mail : periscolaire.matisse@ville-saint-sulpice-81.fr

● TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT AUX DEVOIRS

Les animateurs encadrent un temps d'accompagnement aux devoirs à destination des enfants **du CE1 au CM2**.

Cet accompagnement se déroulera **les lundis et jeudis de 17h30 à 18h**.

Une charte est mise en place pour clarifier le dispositif et son fonctionnement.



● LA JOURNÉE DU MERCREDI

Trois sites accueillent les enfants de Saint-Sulpice-la-Pointe :

- > **École Henri Matisse** pour les enfants scolarisés dans cette école et ceux des écoles privées,
- > **École Louisa Paulin** pour les enfants scolarisés dans cette école
- > **École Marcel Pagnol** pour les enfants scolarisés dans cette école



- Matin : l'accueil s'échelonne **de 7h30 à 9h30**
- Pause méridienne : les parents pourront venir chercher et amener les enfants **de 12h à 12h15**
- Après-midi : départ/accueil, après le repas, **de 13h30 à 14h**
- Le soir : les départs pourront se faire à partir **de 16h30 et jusqu'à 18h30**

● ET PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Les **Accueils de loisirs sans hébergement** (ALSH) sont gérés par la Communauté de communes Tarn-Agout.

C. C. TARN-AGOUT · Rond Point de Gabor
Tél. : 05 63 41 89 12 · accueil@cc-tarnagout.fr



HORAIRE D'ACCUEIL DU SERVICE ENFANCE

	lundi	8h30 - 12h00 ••• 14h00 - 17h30
	mardi	8h30 - 12h00
	mercredi	8h30 - 17h30 (journée continue)
	jeudi	8h30 - 12h00
	vendredi	8h30 - 12h00 ••• 14h00 - 17h00

LE PORTAIL FAMILLE

Dans un souci de simplification et de modernisation, le portail familles permet aux familles de naviguer facilement pour toute démarche, information et communication avec le service enfance : inscriptions ALAE, cantine, réservations, facturation et paiement...

<https://saintsulpice81.portail-familles.app/home>



ORGANISATION DU PÔLE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET RAYONNEMENT DE LA VILLE

Afin d'apporter de la transversalité dans les projets et particulièrement ceux proposés aux enfants et adolescents de la commune, les services municipaux **Enfance & Réussite éducative** (scolaire, périscolaire, restauration), **Parentalité, Affaires culturelles et Sports & animation de la ville œuvrent ensemble au sein du même Pôle :**

RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET RAYONNEMENT DE LA VILLE.

Sous la direction de **Willy Authesserre**, ces services sont réunis au sein du **Comité de pilotage du Projet éducatif (PEDT)** de la commune pour proposer ensemble toujours plus d'actions au service des enfants et des jeunes du territoire.

SERVICE RÉUSSITE ÉDUCATIVE • **Coordonnateur :** William Chèvre

> tél. : 06 14 29 20 63



SERVICE PARENTALITÉ-INCLUSION • **Cheffe de service :**

Béatrice Bouziguet > tél. : 06 46 52 92 07



SERVICE ENFANCE • Sabrina Troalen & Nathalie Assier

> tél. : 05 63 40 26 20



SERVICE JEUNESSE

• **Coordonnateur :** Denis Génété > tél. : 06 19 38 61 34

Directrice Accueil Jeunes : Camille Duc > tél. : 06 20 12 11 92



SERVICE ANIMATION DE LA VILLE ET VIE ASSOCIATIVE

• **Chef de service :** Cyril Fontes > tél. : 05 63 40 22 09



SERVICE VIE CULTURELLE • **Cheffe de service :** Emeline Carme

> tél. : 05 63 40 28 87



SERVICE PARENTALITÉ - INCLUSION

Rattaché au **Pôle Réussite éducative et rayonnement de la Ville**, le **Service parentalité - inclusion** a pour mission l'**accompagnement des parents et futurs parents**. Il est piloté et animé par Béatrice Bouziguet qui est disponible pour répondre à toutes vos questions ou pour tout besoin d'échange concernant l'enfance et la parentalité. Elle peut vous recevoir **sur rendez-vous** dans son bureau à l'Hôtel de ville, en toute confidentialité.

En complément, Béatrice Bouziguet coordonne l'**accompagnement périscolaire des enfants en situation de handicap ou présentant des difficultés d'intégration**. Si vous vous sentez concernés par cette problématique, vous pouvez la solliciter. En effet, depuis septembre 2022, l'équipe d'animatrices inclusion du service parentalité a été renforcée afin que chaque enfant, quelle que soit sa particularité, puisse participer à des temps d'animation dans les 3 ALAE de la ville.

Le service propose également tout au long de l'année des **actions collectives** (cafés parents, ateliers parents-enfants ou journées à thème) qui permettent aux participants d'échanger, d'exprimer leurs doutes, de découvrir différentes approches éducatives et d'avoir un soutien bienveillant dans leur rôle de parents.

CELLULE PARENTALITÉ - Parc Georges Spénale - Tél. : 06 46 52 92 07
parentalite@ville-saint-sulpice-81.fr

SENTINELLES SCOLAIRES

Pour la 6^{ème} année consécutive le service des **sentinelles scolaires** est reconduit et les **déposes-minute** maintenus afin de faciliter et **sécuriser** l'accès aux écoles. Les nouveaux animateurs seront formés dès la rentrée. Restez toutefois vigilants et attentifs, les incivilités aux abords des écoles ne sont pas admissibles et pourront faire l'objet d'un rappel à la loi voire de sanctions par les forces de l'ordre.

